



## REGLEMENT PRÊT DE JEUX EN BOIS A LA LUDOTHÈQUE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DE L'ÎLE DU BATTOIR

Je soussigné(é),

Civilité :

Mme

Mr

NOM :

Prénom :

Si prêt pour une association, renseignez le nom de l'association :

### ● Tarif de prêts :

Vous devez adhérer au centre social et culturel de l'île du Battoir, le montant de l'adhésion est de 12€ (adhésion au nom de l'association), le tarif de prêt est de 20€ par jeu.

### ● Etat des jeux :

Chaque jeu emprunté a été vérifié par la ludothécaire et pris en photo : ils sont complets et en bon état au moment du prêt. Veuillez signaler le jour même une pièce manquante ou un éventuel défaut par e-mail à l'adresse suivante : [ludotheque.cib@gmail.com](mailto:ludotheque.cib@gmail.com). Les jeux empruntés sont sous votre responsabilité. Au retour le jeu sera à nouveau contrôlé par la ludothécaire.

### ● Perte de pièces ou détérioration de jeux :

Une caution de 50€ par jeu est à verser lors du prêt. Tout dégât doit être signalé spontanément par l'adhérent. Pour toute détérioration, la caution sera encaissée.

### ● Durée du prêt des jeux :

Les jeux sont empruntés pour une période de 5 jours maximum.

### ● Récupération des jeux en bois :

Les jeux sont à récupérer et à ramener au siège Du Centre Social: 410 chemin du 5 août 1944, 38270 BEAUREPAIRE

Lu et approuvé, le

, à

Signature :

Règlement à envoyer par e-mail à [ludotheque.cib@gmail.com](mailto:ludotheque.cib@gmail.com) ou à imprimer et à donner à la ludothécaire. Merci.



web

Centre social et culturel de l'île du battoir - 410 chemin du 5 août 1944- 38270 Beaufort

Tél : 04.47.79.07.20 - Email : [centre-il-battoire@wanadoo.fr](mailto:centre-il-battoire@wanadoo.fr) -

[www.centresocial-territoiredebeaufort.fr](http://www.centresocial-territoiredebeaufort.fr)